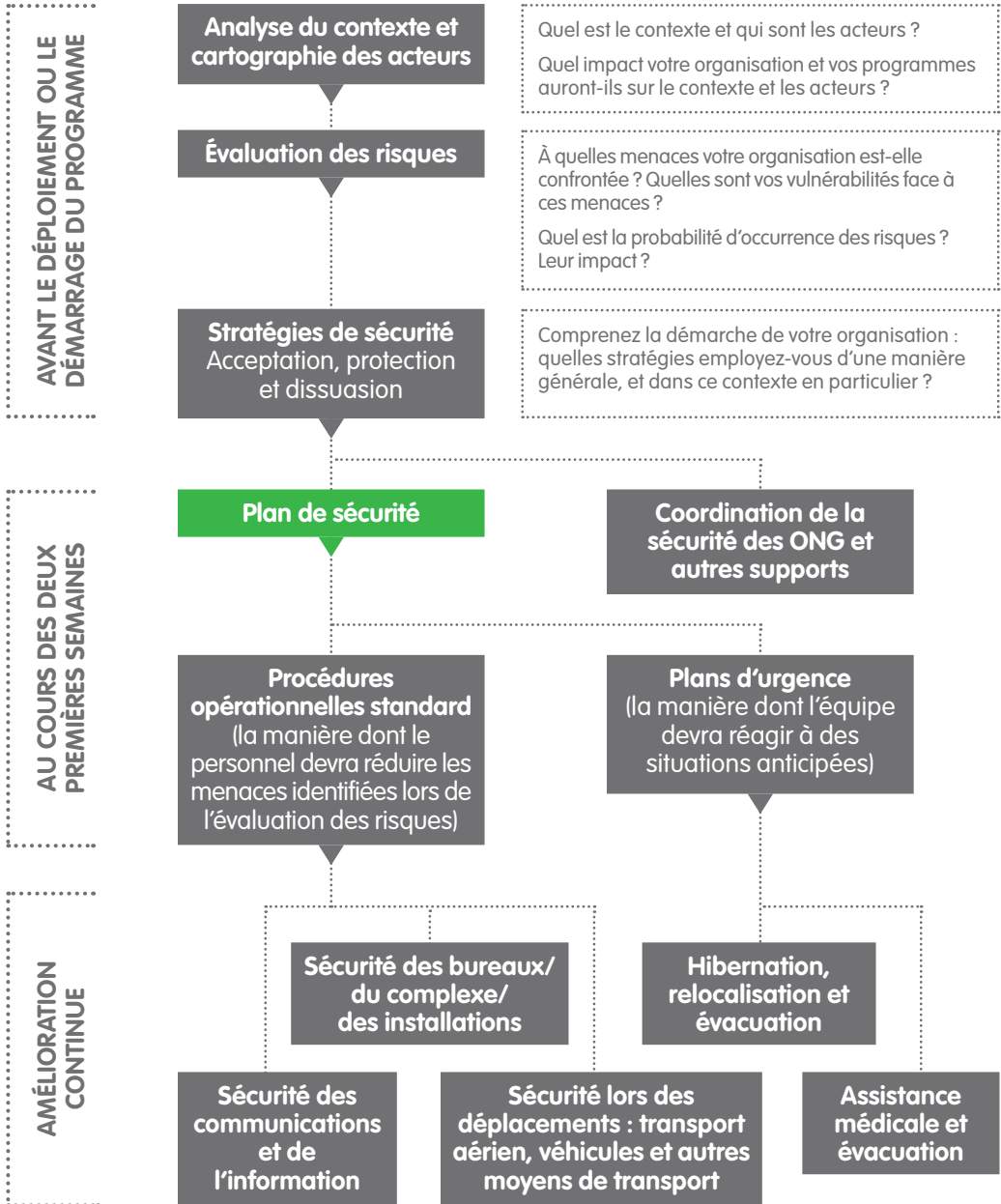


6

Plan de sécurité



Les plans de sécurité ne sont pas des documents stratégiques. Ils doivent être simples, faciles à utiliser et fournir des informations sous un format utile pour le personnel au quotidien, faute de quoi le document ne pourra être ni lu dans sa totalité ni exploité. Pour être gérables, les plans de sécurité ne doivent pas faire plus de 20 pages – s'ils sont plus longs, le personnel ne les lira pas, ne s'en souviendra pas ou ne les utilisera pas.

Les plans de sécurité revêtent différentes formes. Cependant, la plupart sont structurés selon un format général et contiennent des informations similaires selon l'organisation, le type d'engagement, les effectifs et la taille des actifs, le lieu des projets, le contexte opérationnel et d'autres facteurs locaux.



La meilleure façon d'élaborer un plan de sécurité consiste à impliquer un large éventail de personnels, y compris les cadres supérieurs, le personnel administratif, les responsables de programme, les personnels de terrain et les chauffeurs, et en associant différents genres, nationalités et ethnicités. Chaque individu offrira une perspective différente.

En utilisant différents personnels, nationaux et internationaux, travaillant pour le bureau pays ou sur le terrain, vous pourrez susciter un sentiment d'appartenance et améliorer l'application du plan de sécurité.

Cependant, évitez de trop mettre l'accent sur l'équipe dirigeante, car le personnel en première ligne des opérations est susceptible d'être exposé à un risque plus important. De même, évitez de trop mettre l'accent sur le personnel international, et tenez compte de l'exposition au risque de l'ensemble du personnel – notamment du personnel national chargé de l'exécution des programmes. Si le plan de sécurité comprend des mesures différentes selon qu'il s'agit de personnel international, de personnel national délocalisé et de personnel local, les raisons devront en être clairement expliquées à l'ensemble du personnel. Faute d'explication, l'organisation pourrait être perçue comme ne se souciant que d'une catégorie de personnel.

Le plan de sécurité – ou au moins les sections pertinentes – devra être disponible dans la langue des usagers. Pour le personnel analphabète, et si une traduction n'est pas possible, réfléchissez à un moyen de diffuser l'information contenue dans le plan de sécurité. Il est important d'inclure et d'expliquer le plan de sécurité à l'ensemble du personnel basé dans le bureau, y compris aux agents d'entretien et aux gardiens. Les membres du personnel moins impliqués dans l'organisation que les équipes des programmes ou de gestion peuvent être plus corrompibles et donc plus susceptibles d'accepter de fournir des renseignements contre de l'argent. La connaissance de ces membres du personnel de la mission de l'agence est plus limitée et ils ont peut-être moins d'intérêt à assurer la sécurité de tout le personnel.



Si l'évaluation des risques identifie une menace, le plan de sécurité devra indiquer au personnel comment gérer le risque découlant de cette menace.

Servez-vous du modèle ci-après pour vous assurer que votre plan de sécurité contienne tous les principaux éléments.

I. Présentation générale du plan de sécurité

- Objectif du document

Pourquoi ce document est-il important pour l'ensemble du personnel ?

- Qui est chargé de préparer le plan, de l'actualiser et de former le personnel ?
- Votre seuil de risque

Quel niveau de risque votre organisation est-elle en mesure de gérer ? À quel niveau le risque devient-il trop important ?

- Votre stratégie de sécurité

De quelle manière votre organisation utilise-t-elle les stratégies d'acceptation, de dissuasion et de protection ? Comment évaluez-vous les résultats ?

▶ *Voir le Module 4 – Stratégies de sécurité : acceptation, protection et dissuasion*

- Date du document/de la mise à jour/de son examen

Quand le document a-t-il été rédigé ? Quand faudra-t-il l'actualiser ?

II. Contexte actuel – votre évaluation des risques

▶ *Voir le Module 3 – Outil d'évaluation des risques*

- Contexte global

Descriptif générique et de qualité du pays et de la région, ainsi que des défis.

- Votre système d'évaluation des risques

Comment identifiez-vous les menaces et choisissez-vous votre système ?

- Menaces dans votre contexte

- Évaluation des menaces et du classement des risques

III. Procédures opérationnelles standard (POS)

Cette partie devra comprendre les POS applicables à l'ensemble des menaces et risques identifiés dans votre évaluation des risques. Il devra s'agir de consignes simples et claires indiquant au personnel la marche à suivre pour prévenir le risque (en réduire la probabilité) et/ou réagir en cas d'incident (en réduire l'impact). Les POS doivent être présentées sous la forme de listes de contrôle, de procédures ou d'actions.

- Transport de fonds

- Communications, y compris un plan régissant l'utilisation des réseaux sociaux

► Voir le Module 3 – Outil d'évaluation des risques

- Signalement des incidents
- Déplacements sur le terrain et sécurité des véhicules

► Voir le Module 9 – Sécurité lors des déplacements : transport aérien, véhicules et autres moyens de transport

- Incendie dans les bureaux ou le complexe
- Accès au bureau et aux installations
- Vol
- Accident de véhicule
- Inclure les autres POS

IV. Autres sections importantes

- Santé et sécurité

Protection du personnel face aux menaces sanitaires (paludisme, VIH, etc.) et accidents, stress, trouble de stress post-traumatique (TSPT).

- Ressources humaines

Politiques relatives au recrutement, vérifications des antécédents, contrats, confidentialité, etc.

- Sécurité administrative et financière

Politiques pour empêcher le vol, la fraude, la corruption ainsi que procédures de manipulation du numéraire et politiques d'achat.

- Inclure les autres sections importantes

V. Gestion de crise

Qui sont les membres de votre équipe de gestion de crise (CMT) et de qui relèvent-ils ? De quelle manière la CMT sera-t-elle déclenchée ?

Inclure également tous les plans d'urgence pour les crises que vous estimez pouvoir se produire, notamment enlèvements, catastrophes naturelles, évacuations et conflit armé.

Contrairement aux POS, les plans d'urgence sont un outil de gestion qui n'est pas destiné à une diffusion générale.

► Voir le Module 10 – Hibernation, relocalisation et évacuation

► Voir le Module 11 – Assistance médicale et évacuation